

Canada  
Province de Québec  
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci  
M.R.C. de la Matawinie

**Vendredi  
21 janvier  
2022  
(2)**

Séance extraordinaire du conseil municipal, tenue au lieu et à l'heure habituels. Tous les membres du conseil ont été dûment convoqués dans les délais requis par la Loi. Sont présents Mesdames et Messieurs les membres du conseil suivants :

Lucie Vignola  
Jacques Bourassa

Bertrand Taillefer  
André Lafrenière

Est absente madame la mairesse Isabelle Parent et la conseillère Julie-Anne Cousineau

Sous la présidence de Son Honneur la Mairesse-suppléante Chantale Perreault.

La directrice générale, madame Chantal Soucy, est également présente.

\*\*\*\*\*

Madame la mairesse-suppléante procède à l'ouverture de la présente session.

\*\*\*\*\*

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour qui se lit comme suit :**

1. Ouverture
2. Lecture de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption des prévisions budgétaires 2022 et dépôt du programme triennal des dépenses en immobilisations
5. Période de questions
6. Levée de la session

**2- Lecture de l'avis de convocation**

Tous les conseillers ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la loi.

**22-023**

**3- Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière  
Et résolu,

- Que l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté.

Adopté unanimement par les conseillers.

**4- Lecture et adoption des prévisions budgétaires 2022 et dépôt du programme triennal des dépenses en immobilisations**

La Mairesse suppléante, madame Chantale Perreault, présente les prévisions budgétaires 2022 et dépose le programme triennal des dépenses en immobilisations.

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI  
M.R.C. DE LA MATAWINIE

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022**

Les prévisions budgétaires des REVENUS s'établissent comme suit pour l'année 2022 :

**REVENUS**

**TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE**

Taxe foncière générale	1 605 389	
Sûreté du Québec	265 373	
Quotes-Parts	204 003	
Environnement	49 905	
Taxe collecte à trois voies	379 678	
Taxes règlements d'emprunts	220 189	
Taxes insectes piqueurs	175 370	
Taxes spécial déneigement	7 878	
Taxes de fonds roulement	14 499	
Taxe spéciale de secteur	11 595	
		<b>2 933 879</b>

**COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES**

Gouvernement du Québec	262 980	
		<b>262 980</b>

**SERVICES RENDUS**

Sécurité publique	10 000	
Voirie	10 000	
Hygiène du milieu	18 426	
Loisirs et culture	35 970	
Autres	79 500	
		<b>153 896</b>

**IMPOSITION DE DROIT**

Licences et permis	16 200	
Droits de mutation immobilière	275 000	
Droits sur les sablières	70 000	
Amendes et pénalités	10 000	
Intérêts	10 000	
		<b>381 200</b>

**TRANSFERTS CONDITIONNELS**

Subventions gouvernementales	310 500	
		<b>310 500</b>

**GRAND TOTAL DES REVENUS 4 042 455 \$**

Les prévisions budgétaires des DÉPENSES s'établissent comme suit pour l'année 2022 :

## DÉPENSES

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Conseil municipal	171 276	
Application de la Loi	4 000	
Gestion Fin. & Administrative	402 872	
Greffe	4 125	
Évaluation	46 061	
Relations de travail	1 500	
Autres	67 199	
		<b>697 033</b>

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

Police	265 553	
Sécurité incendie	292 522	
Premiers répondants	32 295	
Sécurité civile	9 300	
Autres	19 700	
		<b>619 370</b>

### TRANSPORT

Travaux publics	727 174	
Enlèvement de la neige	331 500	
Éclairage des rues	26 000	
Signalisations	8 000	
Transport en commun	24 375	
		<b>1 117 049</b>

### ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU

Eau	2 000	
Matières résiduelles	692 663	
Environnement	227 684	
		<b>922 347</b>

### SANTÉ, FAMILLE ET PETITE ENFANCE

Éducation, familles et aînés	14 025	
		<b>14 025</b>

### AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Aménagement, urbanisme	189 490	
Promotion & Dév. économique	136 970	
Tourisme	7 100	
		<b>333 560</b>

## LOISIRS ET CULTURE

Centre communautaire et loisirs	133 176	
Parc et terrain de jeux	10 000	
Bibliothèque	58 685	
		<b>201 861</b>

## FRAIS DE FINANCEMENT

Dette à long terme	224 661	
Intérêts dette à long terme	62 249	
Autres frais de financement	5 300	
		<b>292 210</b>

Appropriation de surplus (155 000)

**GRAND TOTAL DES DÉPENSES: 4 042 455 \$**

### **PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS RÉPARTITION DES DÉPENSES EN *IMMOBILISATIONS***

**PAR FONCTION**

**ANNÉE : 22 23 24**

Fonction	Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation			
	Programme triennal			
	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Total des trois années
Administration générale	40 000	5 000	5 000	50 000
Sécurité publique	72 000	350 000	40 000	462 000
Travaux publics	576 600	1 360 000	150 000	2 086 600
Environnement, Hygiène du milieu	15 000	10 000	10 000	35 000
Urbanisme et mise en valeur du territoire	158 400	35 000	35 000	228 400
Loisirs et culture	6 000	5 000	5 000	16 000
<b>Total</b>	<b>868 000</b>	<b>1 765 000</b>	<b>245 000</b>	<b>2 878 000</b>

**22-024**

#### **Prévisions budgétaires 2022 et dépôt du programme triennal des dépenses en immobilisations [n/d 204-000]**

Il est proposé par le conseiller Jacques Bourassa  
Et résolu,

- Que les prévisions budgétaires 2022 ainsi que le programme triennal des dépenses en immobilisations soient et sont adoptés tels que présentés.

Adopté unanimement par les conseillers.

**5. Période de questions**

**22-025**

**6. Levée et fermeture de la séance extraordinaire**

Il est proposé par la conseillère le conseiller André Lafreniere  
Et résolu,

- Que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

**19h43**, fin de la présente assemblée.

---

Chantale Perreault, Mairesse-suppléante

---

Chantal Soucy, Directrice générale / secrétaire-trésorière

\*\*\*\*\*

Canada  
Province de Québec  
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci  
M.R.C. de la Matawinie

**Vendredi  
21 janvier  
2022  
Ajournement  
(3)**

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue à 19 h 45 au lieu habituel,  
laquelle est l'ajournement de la séance tenue le 14 janvier 2022.

Sont présents, Mesdames et Messieurs les membres du conseil  
suivants :

Bertrand Taillefer  
Lucie Vignola

André Lafrenière  
Jacques Bourassa

Sont absentes la mairesse Isabelle Parent et la conseillère Julie-Anne  
Cousineau

Sous la présidence de Son Honneur la Mairesse-suppléante, madame  
Chantale Perreault

La directrice générale, madame Chantal Soucy, est également  
présente.

\*\*\*\*\*

Madame la mairesse-suppléante procède à l'ouverture de la présente  
session.

\*\*\*\*\*

**22-026**

**1. Ouverture de l'ajournement de l'assemblée du 14 janvier**

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola  
Et résolu,

- Que l'assemblée soit et est ouverte.

Adopté unanimement par les conseillers.

22-027

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière  
Et résolu,

- Que l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Administration et ressources humaines**

22-028

**8.1 Employés et officiers de la municipalité [n/d 303-130]**

**Le conseiller Bertrand Taillefer se retire en mentionnant son intérêt pécuniaire sur la décision.**

Il est proposé par le conseiller Jacques Bourassa  
Et résolu,

- Que le conseil municipal adopte la liste des salaires des employés cadres, régime de retraite, des officiers incendie, pompiers et premiers répondants de la municipalité, telle que déposée, ainsi que les frais inhérents (frais de déplacement, formations, colloques et congrès) pour l'année 2022.

Adopté unanimement par les conseillers.

**-Le conseiller Bertrand Taillefer revient**

22-029

**8.2 Dépenses incompressibles [n/d 204-000]**

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola  
Et résolu,

- Que la liste des dépenses incompressibles pour l'année 2022, au montant de 3 219 219 \$, soit et est adoptée telle que déposée.

Adopté unanimement par les conseillers.

22-030

**8.3 Taux d'intérêt [n/d 204-000]**

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer  
Et résolu,

- Que le taux d'intérêt pour l'année 2022, sur les arrérages de taxes et autres montants dus à la municipalité, soit et est fixé à 15 % annuellement.

Adopté unanimement par les conseillers.

22-031

**8.4 COMBEQ (Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec): Adhésions 2022 [n/d 114-100]**

Il est proposé par le conseiller Jacques Bourassa  
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'adhésion 2022 à la COMBEQ pour madame Martine Bélanger, au montant de 436,91\$ et pour monsieur Jean-Benoit Grégoire, au montant de 270,19\$, taxes incluses. La dépense est prévue au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

**22-032 8.5 FQM (Fédération Québécoise des municipalités): adhésion 2022 [n/d 114-100]**

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola  
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise un déboursé au montant de 1 581.03 \$, taxes incluses, concernant l'adhésion 2022 à la FQM. La dépense est prévue au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

**22-033 8.6 Tourisme Lanaudière: adhésion 2022 [n/d 114-500]**

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière  
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise un déboursé au montant de 224.20 \$, taxes incluses, concernant l'adhésion 2022 à Tourisme Lanaudière. La dépense est prévue au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

**22-034 8.7 FQM assurances- 2022 [n/d 106-100]**

Il est proposé par le conseiller Jacques Bourassa  
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le paiement des factures suivantes concernant les assurances 2022:

Facture	Description	Montant (taxes incluses)
3046	Municipalité et automobile	39 044.56 \$
4220	Accident cadres et directeurs	218 \$
4220	Accident pompiers	626.75 \$

La dépense est prévue au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

**22-035 8.8 PG solutions: entretien et soutien 2022 [n/d 401-133]**

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer  
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le paiement des factures suivantes concernant l'entretien et le soutien des applications de PG Solutions pour l'année 2022:

Facture	Description	Montant (taxes incluses)
CESA44283	PG Mégagest	11 429.66 \$
CESA39274	Accès Cité territoire	7 295.17 \$
CESA37581	Voilà	1 419.95 \$
CESA38319	Antivirus, Office, plate-forme	954.30 \$

La dépense est prévue au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.  
22-036 8.9 **ADMQ (association des directeurs municipaux du Québec):  
adhésions 2022 [n/d 114-100]**

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola  
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'adhésion 2022 à l'ADMQ pour madame Chantal Soucy, au montant de 964.13 \$ et pour madame Martine Bélanger, au montant de 912.39 \$, taxes incluses. La dépense est prévue au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

## **Période de questions sur l'administration et les ressources humaines**

### **9. Sécurité publique**

22-037 9.1 **Logiciel de communication de masse- sécurité civile  
[n/d 503-123]**

**Attendu** qu'en mesure d'urgence la municipalité se doit d'avoir un système de communication de masse ;

**Attendu** que le système peut servir comme moyen de communication pour plusieurs départements afin d'aviser l'ensemble des citoyens ou un secteur d'un évènement ou d'une situation d'urgence ;

Il est proposé par le conseiller Jacques Bourassa  
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'acquisition du logiciel de communication de masse auprès de Modellium Inc. Pour la proposition V+ au coût annuel de 1 326.00\$ plus taxes.

Adopté unanimement par les conseillers.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS GÉNÉRALES**

22-038 **Clôture et levée de l'ajournement**

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière  
Et résolu,

- Que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

\*\*\*\*\*

**Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : # 22-028, 22-029, 22-031, 22-032, 22-033, 22-034, 22-035, 22-036, 22-037.**

**Chantal Soucy, directrice générale / secrétaire-trésorière**

---

**19h55**, fin de la session.  
5 Personnes

---

Chantale Perreault, Mairesse-suppléante

---

Chantal Soucy, Directrice générale / secrétaire-trésorière